

PRETS ET OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES. — (Suite)

BUREAU D'HOCHELAGA ET JACQUES CARTIER. (Suite)

Date	Montant	Taux d'intérêt	Nom du Prêteur	Nom de l'Emprêteur	Affectant un ou des lots d'un quartier de Montréal ou autres villes	Nature de l'acte
Novembre 8	\$ 1000	3	Thomas O'Connor	Dame Vve Michael Ylle	St Denis	Prêt.
" 8	4000	6	Exécuteurs testamentaires de feu L. I. Boivin	L. R. Trudeau	Laurier	Obligation.
" 8	3600	6	Félix et Raoul Provost	Daniel Blay	St Henri	"
" 8	1500	6	Urbain Barthelemy	Leonidas Létoirneau	St-Denis	"
" 8	2500	6	Dame John O. Marsan	Oslas St Denis	do	"
" 8	2500	6	Exécuteurs testamentaires et administrateurs de feu B. M. O. Turgeon	Oscar Amiot	do	"
" 8	2000	5	Dame Vve Etienne Pelletier	Eugene Millette	Maisonneuve	"
" 8	1200	6	Désiré Bertrand	Wm Boullane	Pointe-aux-Trembles	"
" 8	7000	6	Dame Vve Wm Bennett & Esq	Chs. Jovet	Hochelaga	"
" 8	1000	7 & 8	The Trust & Loan Co. of Canada	Dame Vve Onésime Legault	St Henri	Prêt.
" 8	1200	7	Antoine Vallée	Geo. Bisaillon	Bordeaux	Obligation.
" 8	3000	54	Zoel Martel	J. O. Vallée court	Duvernay	"
" 8	2800	6	Pierre Bienvendu	Wilfrid Gauthier	Hochelaga	"
" 8	3000	6	Telephore Valade	Jos. Henri Laing	Laurier	"
" 8	1300	6	Le Crédit Foncier F.-C.	Tobias Zimmerman	St-Jean Baptiste	Prêt.
" 8	4000	6	Amédée Plante	Jos. Lévis Tremblay	Outremont	Obligation.
" 8	2000	6	Dame Jos. Richard et al	Théo. A. Chagnon	DeLorimier	"
" 8	5000	6	John Simpson	Médéric Leclerc		Prêt.
" 8	1100	6	Exécuteurs testamentaires de feu N. Villeneuve	David Beaulieu	Hochelaga	Obligation.
" 8	3235	6 & 7	Ed. Biron et al	Abraham Elgelberg	St-Jean Baptiste	"
" 8	1000	7	The Trust & Loan Co. of Canada	Thomas James Cooke	Duvernay	Prêt.
" 9	1200	6	Dame Louis Hatte et al	Oller Rinfret	St-Denis	Obligation.
" 9	1500	6	Emérentienne Lamarche	Olivier Jasmin	St-Jean-Baptiste	"
" 9	1500	6	Gurateurs de Marie Beauchamp et al	do	do	"
" 9	10000	6	Louis H. Henouet	Dme J. L. Perron	Paroisse Pointe-Claire	"
" 9	2500	6	Joachim Primeau	Jos. Dupuis	St-Henri	"
" 9	1000	7	Maurice Bessette & al	Zotique Plante	St-Gabriel	"
" 9	2300	6	André Brignon dit Lapierre et al et esq.	Nap. Charland	Emard	"
" 9	1950	6	André Lapierre	Gabriel Lefebvre	Rosemount	"
" 9	1700	6	André Brignon dit Lapierre	Nap. Charland	Emard	"
" 9	5000	6	Exécuteurs testamentaires de feu J. Jack	Alwyn Coristine	Westmount	"

Quand vous vous procurez la marque d'un fabricant, vous savez qui répond des marchandises, mais quand vous obtenez une marque privée, c'est différent.

GILBERTSON'S

COMET

est la marque du fabricant, et chaque feuille de tôle est garantie.

SEUL AGENT DE VENTE AU CANADA:

ALEXANDER GIBB,

13, RUE ST-JEAN, MONTREAL.

Jardine Universal Ratchet
Clamp Drill.

(Perceuse à Rochet Universelle de Jardine.)

Employée dans toutes sortes de manufactures pour les réparations urgentes aux machines.

Tous les ateliers de machines et de chemins de fer devraient l'employer.

Les constructeurs de ponts, les poseurs de voies ferrées et les ouvriers en constructions métalliques en ont besoin constamment.

A.B. JARDINE & CO.
HESPELER, ONT.THE LONDON AND LANCASHIRE
LIFE ASSURANCE COMPANY
LIMITED

Emet des Polices d'Assurance-Vie à des Taux
Modérés sur Plans des plus Attrayants.

Pour renseignements, écrivez à

B. HAL BROWN

Gérant Général au Canada

164 rue St-Jacques - MONTREAL

Le style d'annonce qui est naturel est
le style correct. Viser à l'effet ne cons-
titue ni le bon style ni le bon sens.

RASOIR "RADIUM" de
H. BOKER & CO.

Affilé par les ouvriers les plus habiles tous
experts dans leur partie. La matière, la main
d'œuvre et le fini de ces Rasoirs sont parfaits;
chaque Rasoir est garanti durer la vie d'un
homme. Demandez notre Brochure Gratuite
"Some Pointers for Gentlemen who shave
themselves."

(Quelques Indications pour les Hommes qui
se rasent eux-mêmes.)

McGILL OUTLERY CO., Regd.
Boîte Postale, 366, -.- Montréal.



SERVICE NAVAL DU CANADA

Avis concernant les soumissions pour
la fourniture des aliments
au Service Naval.

DES SOUMISSIONS sous pli cacheté adressées
au soussigné et marquées "Soumissions pour ali-
ments," lesquelles devront être accompagnées d'un
chèque accepté pour 10 p. c. du montant de la sou-
mission, seront reçues au ministère du Service
Naval, à Ottawa, jusqu'à midi, le mercredi, 30
novembre 1910, pour la fourniture des aliments ci-
dessous mentionnés, et qui devront être livrés aux
arsenaux de Halifax, N.-E., et Esquimalt, C.-A. :

Haricots, chocolat, farine, confitures, marme-
lade, viandes en conserve (brawn mouton et bœuf
salé), lait condensé, moutarde, gruau d'avoine, pois
carrés, pois broyés, poivre, sel, suif, sucre, vinaigre,
thé, café, riz et raisin.

La durée du contrat sera d'un an à dater du pre-
mier décembre 1910.

Le soussigné enverra des blancs de soumission à
ceux qui en feront la demande.

Les journaux qui publieront cet avis-ci sans
l'autorisation du département, ne seront pas payés
G. J. DESBARATS,

Sous-ministre du Service Naval.

Ministère du Service Naval,

Ottawa, le 25 octobre 1910.

C'EST UN FAIT ACQUIS

que dans la vie pratique des affaires,
les annonces insérées dans un bon
journal de la partie, rapportent.

Faites un essai dans le "Prix Courant"
et vous serez satisfait.